

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 NOVEMBRE 2016

L'an deux mil seize, le vingt-trois novembre à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Ville de Melesse, se sont réunis dans la salle des Iris, sous la présidence de Monsieur Claude JAOUEN, Maire.

Date de convocation : 17 novembre 2016

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 25

Nombre de votants : 29

PRESENTS : M. Claude JAOUEN - Mme Gaëlle MESTRIES - M. Patrice DUMAS - Mme Ghislaine MARZIN - M. Alain MORI - Mmes Marie-Edith MACÉ - Joëlle DY - Sophie LE DRÉAN QUÉNEC'H DU - M. Jean-Michel PÉNARD - Mmes Sylvie VIROLLE - Françoise LERAY - MM. Marcel JORET - Yann LE GUEN – Aroun PAJANIRADJA – Mme Florence BOULLET – MM. Laurent TALLEC - Stéphane BONNEL - Mme Marie-Christine GARNIER - MM. Patrick MALLET - Pierre HUCKERT - Mme Nathalie LECARDONNEL - MM. René MARHEM - Bernard VINATIER - Y. FERREY - Mme Nathalie BELLEC.

ABSENTS EXCUSES : M. Laurent MOLEZ

Mme Christine PIETTE

Mme Sonia GAMEROFF

Mme Annie LIS

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Sylvie VIROLLE

POUVOIRS : Pouvoir de M. Laurent MOLEZ à M. Claude JAOUEN

Pouvoir de Mme Christine PIETTE à M. Laurent TALLEC

Pouvoir de Mme Sonia GAMEROFF à Mme Nathalie LECARDONNEL

Pouvoir de M. Annie LIS à M. Bernard VINATIER

1 - Intercommunalité - composition du futur Conseil Communautaire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, a exprimé son avis sur la composition du prochain Conseil Communautaire Val d'Ille-Aubigné selon **la règle de droit commun**.

2 - Intercommunalité - modifications des statuts

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs :

- a validé le changement de nom de l'EPCI pour : **Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné**,
- a approuvé le projet de modification des statuts de la Communauté de Communes du Val d'Ille, présenté en séance du Conseil Municipal, en précisant que les présents statuts annulent et remplacent les statuts antérieurs.

3 - Eau du Bassin Rennais Collectivité - rapport annuel 2015

Le Conseil Municipal a pris acte de la présentation du rapport annuel 2015 de l'Eau du Bassin Rennais Collectivité.

4 - Smictom des Forêts - rapport d'activités 2015

Le Conseil Municipal a pris acte de la présentation du rapport d'activités 2015 du Smictom-des-Forêts.

5 - Schéma Directeur des liaisons actives - présentation et validation

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs a validé le schéma directeur des liaisons actives présenté en séance afin d'améliorer les déplacements actifs dans l'agglomération de Melesse.

6 - Conseil des Sages de Melesse - lancement de l'appel à candidature

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, a validé la composition du Conseil des Sages de Melesse, qui sera composé de 29 membres maximum :

- 9 membres proposés par Monsieur le Maire,
- 20 membres issus de l'appel à candidature.

7 - Classes transplantées - principes de participation financière

Le Conseil Municipal, par 25 voix « POUR » et 4 « ABSTENTIONS », a adopté les principes d'attribution de subvention pour les classes transplantées des écoles melessiennes tels que présentés ci-dessous :

- les plafonds d'intervention financière de la commune sont fixés à 50 % du coût prévisionnel par élève melessien et dans la limite de 50 € par élève melessien,
- l'intervention financière de la commune est constituée de la subvention « sortie scolaire » (Pour mémoire, en 2016, 21,83 € par élève en élémentaire, et 17,38 € en maternelle) et d'une subvention spécifique « classes transplantées »,

- le montant de la subvention « classes transplantées » vient en complément de la subvention « sortie scolaire » pour atteindre les plafonds énoncés ci-dessus. Les montants exacts seront votés en Conseil Municipal en fonction de chaque projet,

Cette aide sera attribuée dans la limite d'une « classe transplantée » pour deux classes par école, tous les deux ans.

8 - Charte « Entretien des espaces des Collectivités » actualisée

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, a décidé d'engager la Ville de Melesse dans la démarche du Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet en signant la Charte Régionale « entretien des espaces des collectivités » actualisée, qui propose d'accompagner les communes de son territoire, signataires de cette nouvelle charte, dans les changements de pratiques d'entretien des espaces communaux.

9 - Personnel Municipal - création et suppression de postes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, a validé la création et la suppression des postes, à compter du 1^{er} janvier 2017, comme suit

Suppressions :

- 1 poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe (responsable enfance)
- 1 poste d'adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe (médiathèque)

Créations :

- 1 poste d'animateur (responsable enfance),
- 1 poste d'adjoint du Patrimoine 1^{ère} classe (médiathèque).

10 - Distribution des publications melessiennes - création de poste et rémunération de l'agent chargé de la distribution

Le Conseil Municipal, par 28 voix « POUR » et 1 « ABSTENTION », a validé la création, à compter du 28 novembre 2016, d'un poste d'agent contractuel chargé d'effectuer la distribution des publications Melessiennes et fixe la rémunération à la somme de 12 € brut de l'heure, auquel s'ajoutera le remboursement de frais kilométriques au taux en vigueur.

11 - Convention relative au classement des archives communales

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, a validé la convention du Conseil Départemental pour la mise à disposition d'un archiviste sur une durée de 3 jours courant du semestre 2017 pour le classement des archives de la Ville de Melesse.

Affiché le 25 Novembre 2016

Le Maire,

Claude JAOUEN